



Informations générales Association Sportive du Lycée Le Verrier

Les activités de l'AS ont lieu tous les mercredis après-midi de 13h30 à 16h30 pour les entraînements et les compétitions. Ponctuellement en fonction des lieux de compétition, les horaires pourront être modifiés.

Les entraînements se déroulent principalement dans la salle polyvalente et le gymnase du lycée.

Les compétitions pourront se dérouler sur les installations du lycée ou à « l'extérieur » sur d'autres équipements.

Tous les renseignements nécessaires sont diffusés chaque semaine par l'intermédiaire du logiciel Pronote et du panneau d'affichage dans le lycée. Des informations sur les résultats sont également accessibles sur le site du lycée, sur l'ENT et sur le compte instagram « lever_reporter ».

Pour participer aux différentes activités de l'AS, une prise de licence est nécessaire. Elle nécessite de remplir entièrement la fiche d'inscription (distribuée aux élèves demandeurs et accessible sur le site du lycée) et de verser une cotisation de 27 euros. Pour toute adhésion, les élèves recevront un t-shirt.

De nombreuses activités sportives sont possibles (badminton, handball, volley, foot, danse, activités de la forme, natation, course d'orientation, escalade,...) toujours encadrées par un des professeurs d'EPS du lycée : Mme Laurence, Mr Le Mener, Mr Paul et Mme Poullain.